

LE **Jacobin**

Juillet 2017 | Vol. 15 N° 6



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

Un été dynamique et riche en événements culturels!

LES SPECTACLES SUR LA BUTTE

Les 29 juin, 6 juillet,
17 et 24 août
au parc
des Cultures

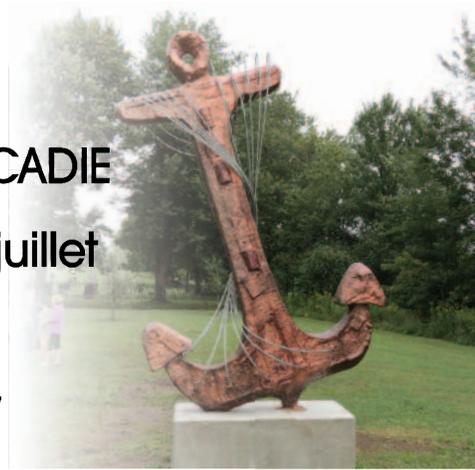
Détails à la page 20



SYMPOSIUM DES ARTS EN NOUVELLE-ACADIE

Du 12 au 16 juillet
au parc
des Cultures

Détails page 16 et 17



FESTIVAL ACADIEN DE LA NOUVELLE-ACADIE

Du 7 au 13 août

Détails à la page 21



LES FÊTES GOURMANDES DE LANAUDIÈRE

Du 18 au 20 août
au Collège
Esther-Blondin

Détails page 18 et 19



Nouveau site Internet

Détails aux pages 6 et 7



Aimez-nous sur

facebook

www.st-jacques.org

SOMMAIRE

Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3 à 6
- Élection municipale 2017 6 et 7

Urbanisme

- Adoption de règlements 8
- Nouvelle employée 9
- Inspections sur le territoire 9
- Heures et périodes d'arrosage permises 9
- Abattage d'arbres 9
- Piscine résidentielle 10
- Demande de permis 10
- Attention : Berce du Caucase 11

Service de sécurité incendie

- Tournée de prévention : avertisseur de fumée 12
- Feu à ciel ouvert 12
- Usage de feux d'artifice 12

Municipalité de Saint-Jacques

- Offre d'emploi : surveillant(e) de gymnase 13
- Nouveau site Internet 14 et 15

Événements estivaux

- Symposium des arts en Nouvelle-Acadie 16 et 17
- Les Fêtes gourmandes de Lanaudière 18 et 19
- Les Spectacles sur la butte 20
- Festival acadien de la Nouvelle-Acadie 21
- 250^e anniversaire de l'arrivée des premiers Acadiens 22

Loisirs

- Taekwondo 23
- Yoga extérieur 23
- Ateliers de dessin 23
- Tai Chi 24
- Période d'inscription tardive Hockey mineur 24
- Terrain de tennis 24
- Cours de tennis 24
- Terrain de pétanque 24
- Ouverture des jeux d'eau 25
- Boîte à jeux libre 25
- Cinéma plein air 25
- Camp de jour 25

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas et culture

- Horaire d'été 26
- Nouveautés 26
- Vente de livres 27
- Prêt numérique 27
- Visite à la grande bibliothèque de Montréal 27

Des nouvelles de vos organismes

- Festival Mémoire et Racines 28
- Coopérative de services multiples de Lanaudière 28
- Association carrefour famille Montcalm 28
- Les jeux de la MRC Montcalm 29
- Chevaliers de Colomb 29
- Popote Montcalm 30
- FADOQ de l'Amitié Saint-Jacques 30
- La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-L'Acadie 31

Information

- Rappel EBI 32
- Rappel calendrier des collectes des matières résiduelles 32
- Écocentre 32

Page couverture	Fête nationale du Québec à Saint-Jacques Nouveau site Internet
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 950 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES
Lundi 3 juillet 2017 à 19 h
Lundi 7 août 2017 à 19 h
Mardi 5 septembre à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire* : Lundi 8 h à 16 h, mardi 8 h à 16 h 30, mercredi 8 h à 16 h 30, jeudi 8 h à 18 h, vendredi 8 h à 12 h. *Fermé de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 1 800 567-9372

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs

Vincent Grenier, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service des communications

Karine Vézina, agente de communication
450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
directrice des finances
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas et culture

JoAnie Buisson, technicienne pour le Service culturel
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 1^{er} mai 2017

BILAN DES DÉCISIONS

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour la période du 24 mars au 20 avril 2017 soient définis comme suit :

Comptes payés	204 601,16 \$
Comptes payés par Accès D	59 191,43 \$
Dépenses approuvées le 3 avril 2017	357 304,90 \$
Comptes à payer	33 338,89 \$
Total des déboursés	654 436,38 \$

ADMINISTRATION

Achat d'une enseigne architecturale de bienvenue

Il est résolu à l'unanimité de mandater Enseignes St-Roch pour la fabrication et l'installation d'une enseigne architecturale de bienvenue sur base de pierre artisanale avec un ensemble de mât et drapeau pour le terreplein central du carrefour giratoire pour une somme de 20 661 \$ (plus taxes applicables).

Achat de panneaux pour noms de rue aux couleurs de l'Acadie

Il est résolu à l'unanimité de confier le mandat à Signalisation Kalitec pour la fabrication et l'installation, sur un plan triennal, de panneaux pour noms de rue aux couleurs de l'Acadie, pour une somme de 15 372,50 \$ (plus taxes applicables) pour la phase 1 du projet.

Facture de DCA comptable professionnel agréé inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 15 315 \$ (plus taxes applicables) à DCA Comptable professionnel agréé inc. pour la vérification comptable de l'année 2016.

Contrat avec A. Lapierre Gestion Documentaire inc.

Il est résolu à l'unanimité de mandater A. Lapierre Gestion Documentaire inc. pour la mise à niveau du

système d'organisation des Archives municipales pour un tarif de 375 \$ (plus taxes applicables) par jour.

Contrat d'abonnement annuel à Novo Studio

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 000 \$ à Groupe Conseil Novo SST pour l'abonnement à Novo Studio pour l'année 2017.

Résultat des demandes de prix pour la location du lot 3 584 336

Il est résolu à l'unanimité que la soumission de monsieur Claude Jolicoeur soit acceptée au coût de 200 \$ (plus taxes applicables) par arpent pour la location du lot 3 584 336 d'une superficie de 23,29 arpents, pour une période de 3 ans.

Demande d'aide financière au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier pour l'année 2017

Il est résolu à l'unanimité qu'une demande soit acheminée aux instances gouvernementales concernées en vue de l'obtention d'une aide financière au PAARRM pour les travaux projetés sur le chemin du Bas-de-l'Église Nord (± 183 504,77 \$).

Mandat à DCA Comptable professionnel agréé inc.

Il est résolu à l'unanimité de mandater DCA Comptable professionnel agréé inc. pour la réalisation de l'audit des registres comptables pour le Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables (Recyc-Québec) de la Municipalité au 31 décembre 2016 pour une somme de 1 500 \$ (plus taxes applicables).

Participation au tournoi de golf des Chevaliers de Colomb

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 4 billets pour une somme de 360 \$ pour le tournoi de golf des Chevaliers de Colomb.

Participation au souper-bénéfice aux homards du Festival acadien Nouvelle-Acadie

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de

BILAN DES DÉCISIONS

5 billets pour une somme de 500 \$ pour le souper-bénéfice aux homards du Festival acadien Nouvelle-Acadie.

Participation au souper aux homards du Collège Esther-Blondin

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 3 billets pour une somme de 600 \$ pour le souper aux homards du Collège Esther-Blondin dont les profits iront aux Phénix Midget AAA.

Adhésion à la Coalition des organisations acadiennes du Québec

Il est résolu à l'unanimité d'adhérer à la Coalition des organisations acadiennes du Québec pour une somme de 150 \$ pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Demande d'aide financière de la Garde paroissiale Nouvelle-Acadie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 100 \$ à la Garde paroissiale Nouvelle-Acadie à titre de contribution pour l'année 2017.

Changement du statut d'emploi pour la fonction du directeur du Service de sécurité incendie

Il est résolu à l'unanimité d'accepter que la fonction du directeur du Service de sécurité incendie devienne un poste cadre à temps plein régi par un contrat de travail.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Résultat des demandes de prix pour la réfection d'un trottoir

Il est résolu à l'unanimité de mandater Trottoir Joliette inc. pour la réfection d'un trottoir sur la rue Sainte-Anne au coût de 245 \$ (plus taxes applicables) par mètre linéaire.

Résultats des demandes de prix pour la fourniture et la pose de pièces d'asphalte

Il est résolu à l'unanimité de mandater Marion Asphalte inc. pour la fourniture et la pose de pièces d'asphalte sur divers chemins ou rues sur le territoire de la municipalité au coût de 15 \$/m² pour l'enrobé EB/5 et de 20 \$/m² (plus taxes applicables) pour l'enrobé EB-10S.

Résultat des demandes de prix pour le scellement de fissures d'asphalte

Il est résolu à l'unanimité de mandater Lignes Maska pour le scellement de fissures sur divers chemins ou rues sur le territoire de la municipalité au coût de 1,31 \$ (plus taxes applicables) par mètre linéaire.

Résultat des demandes de prix pour une boîte de tranchée modulaire

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission d'Équipement N.C.N. Itée pour une boîte de tranchée modulaire en aluminium au coût de 11 805 \$ (plus taxes applicables).

Achat et installation d'une glissière de sécurité

Il est résolu à l'unanimité de mandater Les Glissières Desbiens inc. pour la fourniture et l'installation de 12 mètres de glissière de sécurité à proximité du 2032, rang des Continuations au coût de 4 064 \$ (plus taxes applicables).

Facture de Routenet

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 7 793 \$ (plus taxes applicables) à Routenet pour le nettoyage des trottoirs et le balayage des rues.

Résultat des demandes de prix pour un afficheur de vitesse radar

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Trafic Innovation inc. au coût de 3 462 \$ (plus taxes applicables) pour l'achat d'un afficheur de vitesse radar sur poteau.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 1^{er} mai 2017

BILAN DES DÉCISIONS

Résultat des soumissions de la MRC de Montcalm pour le traçage des bandes de démarcation routière

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Lignes Maska.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Honoraires professionnels à Héту-Bellehumeur architectes inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 16 800 \$ (plus taxes applicables) à Héту-Bellehumeur architectes inc. pour les services consultatifs (structure-civil) et les plans et devis préliminaires dans le cadre de la construction d'une nouvelle caserne pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques.

Mandat à NCL Envirotek pour un test de dépistage d'amiante

Il est résolu à l'unanimité de mandater NCL Envirotek pour le dépistage d'amiante sur l'immeuble situé au 115, rue Saint-Jacques dans le cadre de la construction d'une nouvelle caserne pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques.

HYGIÈNE DU MILIEU

Honoraires professionnels à Solmatech inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 212,50 \$ (plus taxes applicables) à Solmatech inc. pour le contrôle qualitatif des matériaux à la station de traitement des eaux usées pour le volet du traitement des boues.

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>.

Également, des copies en format papier sont disponibles, sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

URBANISME

Honoraires professionnels à L'Atelier Urbain

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 5 500 \$ (plus taxes applicables) à L'Atelier Urbain pour la révision et concordance du plan et des règlements d'urbanisme.

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du compte rendu du CCU du mardi 18 avril 2017.

Demande de permis soumis au PIIA

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de délivrer un permis, selon les recommandations émises par le CCU, pour l'agrandissement de l'immeuble situé au 14, rue Marcel-Lépine.

LOISIRS

Achat d'une chaîne stéréo à Groupe RGM

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une chaîne stéréo avec micro sans fil pour le terrain de pétanque de la Municipalité de Saint-Jacques pour une somme de 1 200 \$ (plus taxes applicables).

Contrat de sonorisation et d'éclairage pour les spectacles sur la butte

Il est résolu à l'unanimité de mandater Québec Son Énergie pour la sonorisation et l'éclairage lors des 4 spectacles au parc des Cultures les 29 juin, 6 juillet et 17 et 23 août pour une somme de 2 800 \$ (plus taxes applicables).

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

LE CONSEIL MUNICIPAL

ÉLECTION MUNICIPALE 2017

Comme dans toutes les municipalités du Québec, une élection se tiendra dans la Municipalité de Saint-Jacques le **dimanche 5 novembre 2017**. La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit également la tenue d'un vote par anticipation (VPA); celui-ci aura lieu le **dimanche 29 octobre 2017**. Plusieurs postes doivent donc être comblés à chacune de ces deux journées.

Ainsi, la présidente d'élection est actuellement à la recherche de personnes pour combler les postes suivants, dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017 (incluant le VPA):

- scrutateurs;
- secrétaires;
- préposés à l'accueil;
- membres de la table de vérification de l'identité;
- préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO);

Toute personne intéressée par l'un de ces postes est invitée à se présenter pour remplir un formulaire de demande d'emploi disponible au bureau de la présidente d'élection et directrice générale de la Municipalité de Saint-Jacques, situé à la mairie de Saint-Jacques au 16, rue Maréchal.

Des informations à ce sujet peuvent être obtenues au numéro de téléphone 450 839-3671, poste 7600 ou sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

ÉLECTION MUNICIPALE

Dimanche
5 novembre 2017

Vote par anticipation :
Dimanche
29 octobre 2017





LE CONSEIL MUNICIPAL

ÉLECTION MUNICIPALE 2017

La vie politique vous intéresse? Vous désirez vous impliquer dans votre milieu?

Être conseillère ou conseiller, ou encore mairesse ou maire, vous permet d'étendre votre action à l'échelle de votre communauté et d'agir directement sur ses destinées. Toutefois, avant de vous lancer en politique municipale, vous devez évaluer votre profil et connaître les exigences du rôle de l'élu.

Des gens de tous les horizons décident de poser leur candidature à un poste électif dans leur municipalité. Si vous êtes une personne active dans votre communauté ou si des enjeux collectifs vous tiennent à cœur, vous possédez déjà une qualité essentielle. De plus, le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont aussi des qualités essentielles au rôle d'élu.

Par ailleurs, mener une campagne électorale et occuper un poste au conseil municipal nécessitent du dévouement et du temps. En plus de la campagne électorale et de la présence requise aux divers comités, assemblées, commissions et rencontres avec la population, il faut prévoir du temps pour l'étude des dossiers, la lecture de rapports, la préparation de réunions, etc. Ces considérations doivent être évaluées afin que votre expérience puisse être profitable autant pour vous que pour les personnes que vous pourriez représenter au conseil municipal.

Voici les conditions à remplir si vous désirez vous présenter comme candidat(e) à la prochaine élection du 5 novembre prochain.

Choix d'un poste

Une personne peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil d'une municipalité.

Conditions pour se porter candidat

Vous devez être inscrit sur la liste électorale de la municipalité et résider sur ce territoire de façon continue ou non depuis au moins 12 mois, le 1^{er} septembre 2017.

Déclaration de candidature

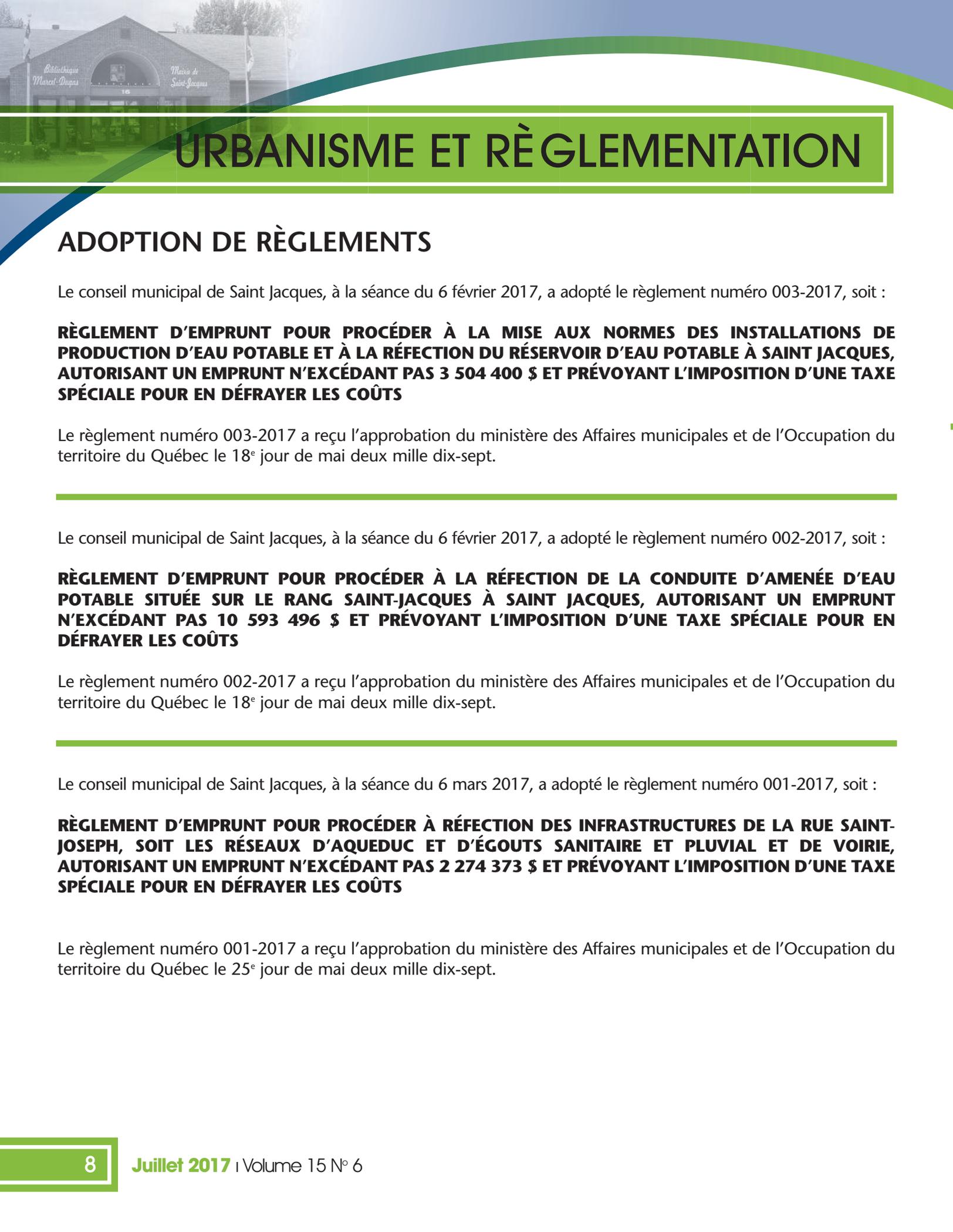
Vous devez vous procurer et remplir la déclaration de candidature au bureau du président d'élection de la municipalité.

Des signatures d'appui à votre candidature

Votre déclaration de candidature doit être accompagnée de cinq (5) signatures d'appui provenant des électeurs de la municipalité. Les signatures ne peuvent être recueillies que par la personne qui soumet sa candidature ou par une personne désignée à cette fin sur la déclaration de candidature.

Période pour déposer sa candidature

La période pendant laquelle une personne peut déposer sa déclaration de candidature dûment remplie, accompagnée des documents appropriés au bureau du président d'élection, est du vendredi 21 septembre au vendredi 6 octobre à 16 h 30.



URBANISME ET RÈGLEMENTATION

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Le conseil municipal de Saint Jacques, à la séance du 6 février 2017, a adopté le règlement numéro 003-2017, soit :

RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR PROCÉDER À LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE ET À LA RÉFECTION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE À SAINT JACQUES, AUTORISANT UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 3 504 400 \$ ET PRÉVOYANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

Le règlement numéro 003-2017 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec le 18^e jour de mai deux mille dix-sept.

Le conseil municipal de Saint Jacques, à la séance du 6 février 2017, a adopté le règlement numéro 002-2017, soit :

RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR PROCÉDER À LA RÉFECTION DE LA CONDUITE D'AMENÉE D'EAU POTABLE SITUÉE SUR LE RANG SAINT-JACQUES À SAINT JACQUES, AUTORISANT UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 10 593 496 \$ ET PRÉVOYANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

Le règlement numéro 002-2017 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec le 18^e jour de mai deux mille dix-sept.

Le conseil municipal de Saint Jacques, à la séance du 6 mars 2017, a adopté le règlement numéro 001-2017, soit :

RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR PROCÉDER À RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE SAINT-JOSEPH, SOIT LES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL ET DE VOIRIE, AUTORISANT UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 2 274 373 \$ ET PRÉVOYANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

Le règlement numéro 001-2017 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec le 25^e jour de mai deux mille dix-sept.



URBANISME ET RÈGLEMENTATION



DU NOUVEAU À L'URBANISME!

La Municipalité de Saint-Jacques est fière de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle employée au Service de l'urbanisme. Madame Sandrine Marsolais, diplômée universitaire en urbanisme de l'Université de Montréal, travaillera en collaboration avec Monsieur Charles D. St-Georges afin de guider les citoyens dans leurs travaux et assurer le respect de la réglementation en vigueur.

La Municipalité de Saint-Jacques étant au cœur du développement depuis quelques années devait bonifier le Service de l'urbanisme afin de répondre à une forte croissance des demandes de projets d'envergure tant au niveau résidentiel que commercial.

Madame Marsolais saura certainement mettre à profit ses compétences ainsi que son dynamisme dans l'exécution de ces tâches. Étant native de la région, son sentiment d'appartenance est indéniable. Soyez assurés qu'elle offrira aux Jacobines et Jacobins un service de qualité.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans sa nouvelle équipe!

LE BEAU TEMPS EST À NOS PORTES!

Ne soyez pas surpris de voir circuler nos inspecteurs municipaux, monsieur Charles D. St-Georges et madame Sandrine Marsolais, sur notre territoire. Ils sont à votre service et veillent à assurer le respect de la réglementation de la Municipalité de Saint-Jacques.

Pour toute question ou demande de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec eux. Ils se feront un plaisir de vous renseigner et de vous aider dans vos projets.

Charles D. St-Georges, inspecteur municipal 450 839-3671, poste 7660
Sandrine Marsolais, inspectrice municipale 450 839-3671

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration!

HEURES ET PÉRIODES D'ARROSAGE PERMISES

Périodes permises

Le mardi : de 20 h à 22 h pour les adresses paires

Le jeudi : de 20 h à 22 h pour les adresses impaires

Les citoyens sont priés de respecter ces périodes d'arrosage en vigueur. Advenant le non-respect, des constats d'infraction seront donnés aux contrevenants.

Résolution numéro 264-2014.

Merci d'utiliser l'eau raisonnablement.

ABATTAGE D'ARBRES

Un projet de coupe de tout arbre est **interdit sans l'obtention d'un certificat d'autorisation** si ces travaux ne sont pas effectués simultanément à la construction, à la transformation, à la réparation, à l'agrandissement ou à l'addition de bâtiments.

La demande doit être présentée au Service de l'urbanisme de la Municipalité, tel que stipulé au **Règlement sur les permis et certificats numéro 58-2001.**



URBANISME ET RÈGLEMENTATION



PISCINE | Le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, adopté par la province de Québec, indique que :

- Dans le but d'assurer le respect des normes, un permis délivré par la municipalité locale est nécessaire pour construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine;
- Toute piscine (creusée, semi-creusée, hors terre de moins de 1,2 mètre et démontable de moins de 1,4 mètre) doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès;
- Une haie ou des arbustes ne peuvent constituer une enceinte;
- Toute porte aménagée dans un enceinte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- Une piscine hors terre de plus de 1,2 mètre en tout point par apport au sol ou une piscine démontable dont la hauteur de la paroi est de 1,4 mètre ou plus n'a pas à être entourée d'une enceinte lorsque l'accès s'effectue au moyen d'une échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement, ou encore, à partir d'une plate-forme ou terrasse rattachée à la résidence dont l'accès est protégé par une enceinte sécurisée afin d'empêcher son utilisation par un enfant.

Pour consulter la version intégrale du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles de la province du Québec, consultez : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//S_3_1_02/S3_1_02R1.htm **Règlement de construction numéro 57-2001**

Chapitre 4, Normes relatives à la sécurité et à l'entretien

DEMANDE DE PERMIS

L'OBTENTION D'UN PERMIS EST **OBLIGATOIRE** POUR TOUS TRAVAUX TELS QUE :

- Rénovations intérieures et extérieures;
- Agrandissement;
- Construction d'un bâtiment accessoire (garage, cabanon, abri d'auto permanent, etc.);
- Construction neuve (résidentielle, commerciale, industrielle, etc.);
- Nouveau logement (logement complémentaire ou intergénérationnel);
- Piscine hors terre, creusée ou semi-creusée;
- Installation septique;
- Démolition;
- Aménagement de stationnement hors rue de plus de trois cases;
- Usage complémentaire (opérer un commerce ou offrir un service dans son lieu de résidence).

Le Service d'urbanisme a mis à votre disposition, sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques, différents formulaires de demande de permis. La liste des documents et renseignements à fournir pour une demande de permis est également disponible ainsi que des informations supplémentaires quant à la réglementation. Vous trouverez fort probablement des réponses à vos questions!



URBANISME ET RÈGLEMENTATION

ATTENTION | RECONNAÎTRE ET ÉLIMINER LA BERCE DU CAUCASE



La berce du Caucase est une plante exotique envahissante et toxique. Elle présente un risque pour la santé et pour l'environnement.

Chez l'humain, le contact avec la sève de la berce du Caucase, combiné avec l'exposition à la lumière (rayons ultraviolets naturels ou artificiels), cause des lésions à la peau. Ces lésions sont semblables à des brûlures.

Reconnaître la berce du Caucase

Il est important de savoir identifier la berce du Caucase afin d'éviter le plus possible les contacts avec cette plante. La berce du Caucase possède les caractéristiques suivantes :

DIMENSIONS DE LA PLANTE ADULTE :

- hauteur de 2 à 5 mètres;
- ses feuilles peuvent atteindre 1,5 mètre de largeur et 3 mètres de longueur.

FLEURS :

- les fleurs sont blanches;
- elles poussent sur une même tige, en formant des ombelles;
- chaque ombelle mesure de 25 à 50 cm de diamètre.

ENVERS DES FEUILLES :

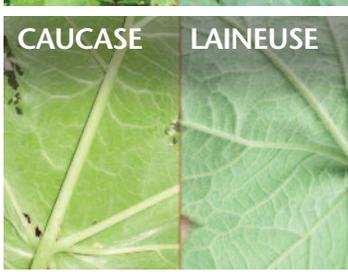
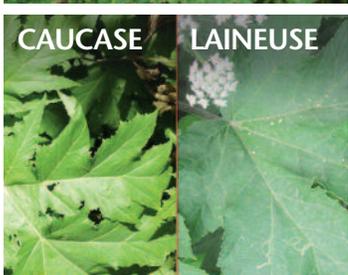
- il est lisse ou légèrement écailleux.

FEUILLES :

- elles se divisent de 1 à 3 feuilles plus petites, profondément découpées et pointues.

TIGE :

- elle est très robuste et creuse;
- elle mesure de 4 à 10 cm de diamètre;
- elle est recouverte de poils blancs rudes, éparpillés sur toute la tige mais surtout présents à la base de la tige des feuilles
- elle présente de nombreuses taches de couleur rouge framboise à violet, étendues et bien définies.



Il est important de ne pas confondre la berce du Caucase avec la berce laineuse. La berce laineuse, aussi appelée grande berce, ressemble beaucoup à la berce du Caucase. Cependant, la berce laineuse n'est pas envahissante. Elle ne pose pas de risque pour l'environnement.

- La berce laineuse ne dépasse pas 3 mètres de hauteur.
- Chaque ombelle mesure de 15 à 20 cm de diamètre.
- Sa tige est entièrement recouverte de poils blancs, souples et d'aspect feutré.
- Certaines parties de la tige peuvent avoir une nuance de rouge. Les taches ne sont pas aussi colorées que pour la berce du Caucase.
- L'envers des feuilles a une texture feutrée, abondamment recouverte de poils blancs, souples et laineux.

Communiquez avec votre municipalité ou avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au 1 800 561-1616 :

- pour obtenir des renseignements concernant les mesures de lutte ou d'élimination;
- pour signaler la présence de la berce du Caucase.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Règlement 434 | CONSEILS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Avez-vous vérifié les piles de vos avertisseurs? Ça peut sauver des vies!

Le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Jacques vous rappelle qu'il est primordial et obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée. De plus, il est important de vérifier ses avertisseurs de fumée et, au besoin, de remplacer leurs piles. Un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies!

DES POINTS IMPORTANTS À RETENIR:

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Installez des avertisseurs de fumée au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond, idéalement dans les corridors, près des chambres à coucher.
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.

Le Service incendie de la Municipalité de Saint-Jacques travaille actuellement à vérifier la conformité des avertisseurs de fumée du territoire. Peut-être vous visiteront-ils bientôt!

Règlement n° 283-2015 | FEU À CIEL OUVERT

L'obtention d'un permis émis par le directeur du Service de sécurité incendie est obligatoire avant d'allumer un feu en plein air, sauf : pour les grills, les barbecues, les chauffes patios homologués ou autres appareils similaires ou d'un feu allumé dans un appareil à combustion ou dans un foyer extérieur avec une cheminée et un pare-étincelle ou un foyer extérieur homologué. Le feu doit être situé à une distance minimale de 5 mètres d'un bâtiment principal et à 3 mètres d'une construction accessoire, d'un équipement accessoire et d'une ligne de terrain.

Il est **INTERDIT** d'allumer, d'entretenir ou de provoquer sans permis un feu en plein air **composé d'herbes, de branches, de broussailles, de feuilles mortes, de billes de bois et autres dérivés**, partout sur le territoire de la MRC de Montcalm, sous peine des amendes prévues et des frais d'extinction ou de déplacement du Service de sécurité incendie.

IMPORTANT

Il est INTERDIT de faire usage de feux d'artifice, et ce, en tout temps, sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.



SAINT-JACQUES



OFFRE D'EMPLOI

SURVEILLANT OU SURVEILLANTE DU GYMNASÉ

Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint Jacques désire recruter des étudiantes ou des étudiants intéressés à effectuer le gardiennage du gymnase de l'école Saint-Louis-de-France lors des activités de la saison 2017-2018.

Il ou elle aura en outre les fonctions suivantes :

- Accueillir adéquatement les utilisateurs du gymnase;
- Inspecter les lieux avant et après chaque location;
- Aider les locataires avec la manipulation du matériel (équipement sportif, table, chaise, etc.);
- Monter et démonter les filets (badminton, volleyball, etc.);
- S'assurer de la propreté des lieux;
- Veiller à la sécurité des utilisateurs.

EXIGENCES

Le candidat ou la candidate doit :

- Être étudiant à temps plein;
- Avoir 16 ans et plus.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Être responsable;
- Être autonome.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaire variable, en semaine (le soir) et la fin de semaine ;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTION

- Septembre 2017

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **avant 12 h, le vendredi 18 août 2017 à 12 h** à :

Mme Josée Favreau, directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
josee.favreau@st-jacques.org

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi. À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques. **Seules les personnes retenues seront contactées.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

NOUVEAU SITE INTERNET

La Municipalité de Saint-Jacques est fière de vous présenter son tout nouveau site Internet!
Une toute nouvelle plateforme conviviale pour une utilisation simple, facile et pratique. Retrouvez toute l'information désirée en quelques clics seulement!

LA PAGE D'ACCUEIL

Vous ne trouvez pas l'information souhaitée, utilisez le moteur de recherche!

Découvrez un menu simplifié et dynamique, tout en couleur avec des icônes, pour un visuel rapide et efficace! Les onglets ont été bonifiés et redéfinis. Ils sont maintenant facile d'accès!

Revenez à la page d'accueil en tout temps en cliquant sur le logo

Trouvez rapidement nos coordonnées complètes pour chacun des services et nos heures d'ouverture. **Vous pouvez également consulter la carte interactive de Google!**

Suivez-nous sur Facebook!



Pour tout connaître sur les événements municipaux, consultez le calendrier

Consultez en tout temps le calendrier des collectes EBI

Examinez gratuitement votre rôle d'évaluation en ligne

Explorez la version numérique du bulletin municipal, Le Jacobin

CALENDRIER

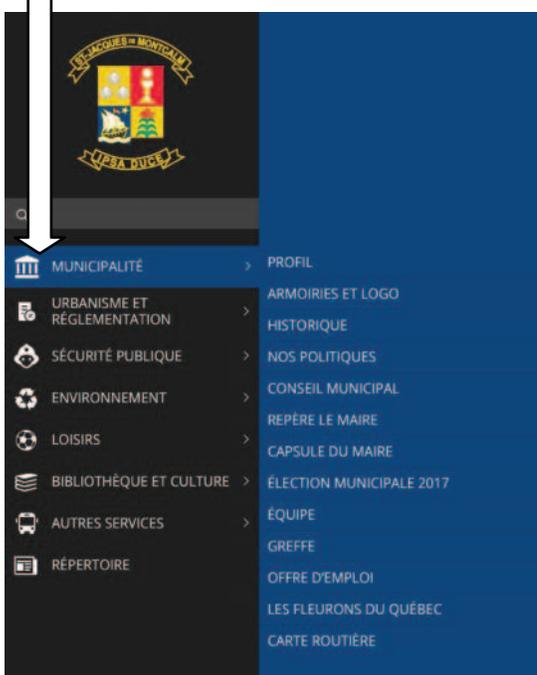


Pour en savoir davantage sur les événements, il vous suffit de glisser votre curseur sur l'activité qui vous intéresse et cliquer dessus. Une nouvelle page ouvrira avec l'ensemble des informations ainsi que les affiches promotionnelles s'il y a lieu.



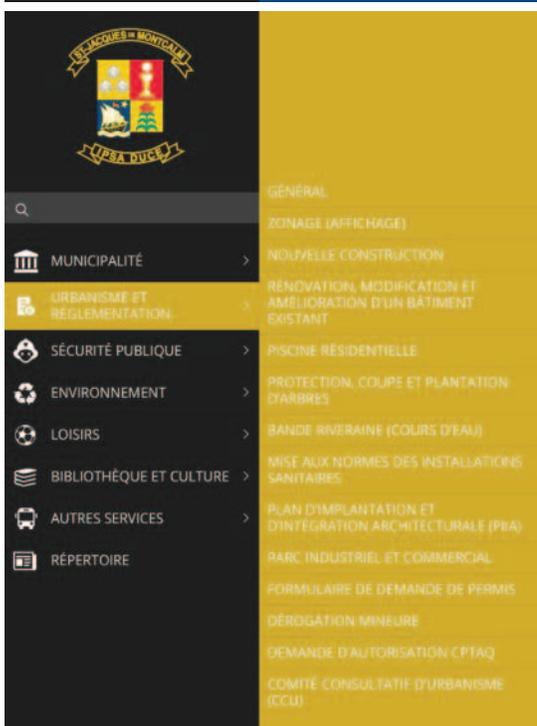
SAINT-JACQUES

Lorsque votre curseur vise l'un des onglets du menu principal, un sous-menu déroulant apparaît vous offrant plus de détails sur le contenu de cette section. Chaque département est bien structuré et représenté par une icône et une couleur pour une facilité d'utilisation. De plus, cette charte de couleur est également utilisée dans le calendrier municipal pour déterminer le Service municipal en charge de l'événement en question. Ces éléments visuels devront simplifier la navigation sur le nouveau site Internet et permettre à tous d'accéder à l'information aisément et rapidement.



Municipalité | Bleu royal

- MUNICIPALITÉ > PROFIL
- URBANISME ET RÉGLEMENTATION > ARMOIRIES ET LOGO
- SÉCURITÉ PUBLIQUE > HISTORIQUE
- ENVIRONNEMENT > NOS POLITIQUES
- LOISIRS > CONSEIL MUNICIPAL
- BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE > REPÈRE LE MAIRE
- AUTRES SERVICES > CAPSULE DU MAIRE
- RÉPERTOIRE > ÉLECTION MUNICIPALE 2017
- > ÉQUIPE
- > GREFFE
- > OFFRE D'EMPLOI
- > LES FLEURONS DU QUÉBEC
- > CARTE ROUTIÈRE



Urbanisme et réglementation | Jaune

- GÉNÉRAL
- ZONAGE (AFFICHAGE)
- NOUVELLE CONSTRUCTION
- RÉNOVATION, MODIFICATION ET AMÉLIORATION D'UN BÂTIMENT EXISTANT
- PISCINE RÉSIDENNELLE
- PROTECTION, COUPE ET PLANTATION D'ARBRES
- BANDE RIVERAINE (COURS D'EAU)
- MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SANITAIRES
- PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)
- PARC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
- FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS
- DÉROGATION MINORE
- DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ
- COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Code de couleurs et contenus

Municipalité | Bleu royal

Retrouvez toute les informations pertinentes relatives à la Municipalité de Saint-Jacques!

Urbanisme et réglementation | Jaune

Vous envisagez effectuer des travaux de rénovations à votre domicile, consultez la réglementation en vigueur et compléter le formulaire de demande de permis requis.

Sécurité publique | Rouge

Trouvez des conseils de sécurité et des mesures d'urgence proposés par le Service de sécurité incendie ainsi que par la Sûreté du Québec.

Environnement | Vert

Vous vous interrogez sur les procédures à suivre pour la collecte de branches? Ou encore, vous vous demandez : « qu'est-ce qu'un RDD? »!? Vous trouverez toute l'information dans cette section!

Loisirs | Orange

Vous voulez tout connaître de la programmation des activités? Consultez la section « Loisirs », vous y trouverez également des informations sur les saines habitudes de vie ainsi que sur les associations sportives partenaires à la Municipalité de Saint-Jacques.

Bibliothèque et culture | Bleu clair

La Bibliothèque Marcel-Dugas a maintenant son propre onglet indépendant! Accédez rapidement à votre dossier d'abonné et consultez les nouveautés littéraires!

Autres Services | Violet

Contrôle animalier, infirmière en milieu rural, transport adapté, location de salle, mariage civile, etc. sont tous des Services municipaux auxquels vous avez accès!

Répertoire

Trouvez l'ensemble des commerces et organismes qui œuvrent dans la communauté jacobine!



ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX



Andrée LaHaise - Antonine Rodier - Audrey Leblanc
 Claudine Lemarbre - Edmond Venne - Élise Miron
 François Lacas - Georges Dedoyard - Josée Vallerand - Karine Chartrand - Katherine Mireault - Lise Paradis - Martine Pomerleau - Maurice Lépine - Normand Turmel - Sophie Venne - Julien Froment - Karina Marquis - Roger Ricard - Guy Roy - Yvon Provost - Céline Quézel - Andrée LaHaise
 Antonine Rodier - Audrey Leblanc - Claudine Lemarbre - Edmond Venne - Élise Miron - François Lacas - Georges Dedoyard - Josée Vallerand - Karine Chartrand - Katherine Mireault - Lise Paradis - Martine Pomerleau - Maurice Lépine - Normand Turmel - Sophie Venne - Julien Froment - Karina Marquis - Roger Ricard - Guy Roy - Yvon Provost - Céline Quézel - Andrée LaHaise - Antonine Rodier - Audrey Leblanc - Claudine Lemarbre - Edmond Venne - Élise Miron - François Lacas - Georges Dedoyard - Josée Vallerand - Karine Chartrand - Katherine Mireault - Lise Paradis - Martine Pomerleau - Maurice Lépine - Normand Turmel - Sophie Venne - Julien Froment - Karina Marquis - Roger Ricard - Guy Roy - Yvon Provost - Céline Quézel

**Symposium des arts
 en Nouvelle-Acadie**

**12 au 16
 juillet
 2017**

Parc des cultures



ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX

Assistez à
la **naissance**
de l'inspiration
d'artistes variés
bien de chez nous
et de plusieurs
régions du Québec

Sous la présidence d'honneur de
Jean-François Belisle,
directeur général
et conservateur en chef

 **MUSÉE D'ART
DE JOLIETTE**

 st-jacques.org

Exposition de la collection
de Paul-René Pariseau
Œuvres du Père Corbeil
Salle Marie-Anne de Horeb

Mercredi **12 juillet**, 20 h
Marc Anger et les fils du diable
Parvis de l'église

Judi **13 juillet**, 19 h 30
La roulotte à Paul Buissonneau
Parc des Cultures

Vendredi **14 juillet**, 19 h 30
Brigitte Dugas
Parc des Cultures

Samedi **15 juillet**, 14 h
« Je bricole la terre »
de la comtesse d'Harmonia (Joe Bocan)
Parc des Cultures





Les Fêtes gourmandes de Lanaudière

présentées
par



Terre de la Nouvelle Acadie



18 au 20 août 2017

101, rue Ste-Anne J0K 2R0



COLLÈGE
ESTHER-BLONDIN



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JACQUES

vendredi de 17 h à 21 h
samedi de 11 h à 21 h
et dimanche de 11 h à 17 h

Entrée: **7 \$**

Forfait Week-end: **10 \$**

ENTRÉE GRATUITE
pour les moins de 18 ans





une ÉTAPE de la

Tournée
des
Chefs
Goûtez
le Québec Présenté par **IGA**

- **Spectacles musicaux**
et animation pour toute la famille
- Bar à **tapas**, cocktails et bières du Québec
- Nombreux **exposants**
agroalimentaires du Québec
- Scènes culinaires



fetesgourmandes.ca

ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX

SPECTACLES SUR LA BUTTE



Venez découvrir des artistes émergents dans une ambiance musicale et festive!

29 juin | Le Trio Grenier-Miron-Bordeleau

Trois folkloristes d'expérience, porteurs de répertoires riches et uniques. Marc Grenier (à gauche) : voix et piano, Normand Miron (à l'avant) : voix, accordéon et Michel Bordeleau (à droite) : voix, violon, mandoline, guitare ténor, podorythmie et caisse claire. Une virée festive, remplie de réels et de chansons à répondre...

6 juillet | Mathilde Laurier

Multi-instrumentiste autodidacte, Mathilde a quitté sa carrière d'humoriste pour se concentrer à sa vraie de vraie passion : la musique! En mai dernier, elle a remporté le concours auteur, compositeur, interprète de la Boîte à chanson de l'Assomption.

17 août | Le duo Guy et Cassy

Des classiques aux plus récents succès radio, ils sauront plaire au public! Ils ont également enregistré et composé le premier album de Cassy en 2012, et sont présentement en écriture d'un deuxième, aux sonorités pop-folk.

24 août | Joe Robicho

Joe Robicho, étoile montante de la musique folk rustique Port-Jolienne. Il vous propose des chansons percutantes avec une voix déchaînée, une guitare effrénée et un harmonica houblonné.

Boissons alcoolisées, breuvages et collations en vente sur place.

LES JEUDIS
MUSICAUX
AU PARC DES
CULTURES

À 19 H | GRATUIT



ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX



Saint-Alexis | Saint-Jacques | Saint-Liguori | Sainte-Marie-Salomé

PROGRAMMATION 2017

SAINT-JACQUES

MARDI 11 JUILLET

Conférence de presse au monument acadien à Saint-Jacques, à 16 h.

SAINT-ALEXIS | SAINT-JACQUES | SAINT-LIGUORI SAINTE-MARIE-SALOMÉ

DU 10 AU 19 AOÛT

Concours :
Décorez vos maisons aux couleurs acadiennes!
Il y aura un champion dans nos quatre municipalités.

SAINTE-MARIE-SALOMÉ

JEUDI 10 AOÛT

Au cœur du village...
Journée de découvertes dans la municipalité de Sainte-Marie-Salomé. **Détails supplémentaires à venir sur le site www.Nouvelle-Acadie.ca.**

SAINT-ALEXIS

VENDREDI 11 AOÛT

Veillée des conteurs à l'église de Saint-Alexis, à 19 h 30.

SAINT-LIGUORI

SAMEDI 12 AOÛT

Salon des auteurs à la salle municipale de Saint-Liguori, de 9 h 30 à 17 h.

SAINT-JACQUES

DIMANCHE 13 AOÛT

Messe acadienne à l'église de Saint-Jacques, à 10 h 30.

SAINT-LIGUORI

MARDI 15 AOÛT

- Tintamarre au Mémorial acadien au centre du village, à 18 h.
- Souper hot-dog et guédilles de homard sur le terrain de l'église de Saint-Liguori, à 18 h 30.
- Spectacle de Yves Lambert en trio à l'église de Saint-Liguori, à 19 h 30.

SAINT-JACQUES

SAMEDI 19 AOÛT

Grand concert « Chantons l'Acadie en chœurs » à l'église de Saint-Jacques, à 19 h 30. Il y aura trois chorales : Les Chanterelles de Laval, la chorale Voidunor de Bathurst N.B., accompagnée par le chef de chœur Michel Aucoin de la Nouvelle-Écosse, et Le Chœur du Moulin de Rockland ON.



ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX

La Municipalité de Saint-Jacques, *au cœur des événements estivaux!*

Participez aux activités de votre Municipalité et procurez-vous une **bière édition spéciale** afin de souligner le **250^e anniversaire** de l'arrivée des premières familles acadiennes sur le territoire de la Nouvelle-Acadie!

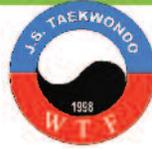
Elles seront en vente lors des événements municipaux 2017!



Elles seront en vente lors des événements municipaux 2017!

LOISIRS

COURS DE TAEKWONDO



NOUVEAU

Qui : Enfants de 4-5 ans
Session : Du 2 septembre au 14 octobre (7 semaines)
Quand : Les samedis de 9 h à 9 h 50
Coût : 60 \$
Lieu : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

Qui : Pour tous (6 ans et plus, ados, adultes, parent-enfant)
Session : Du 2 septembre au 14 octobre (7 semaines)
Quand : Les samedis de 9 h à 10 h 30 ou de 9 h à 12 h
Coût : 80 \$ / 7 cours de 1 ½ heure ou 120 \$ / 7 cours de 3 heures
Lieu : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Chantal | 450 752-2629

YOGA EXTÉRIEUR

Ce cours d'une durée d'une heure comprend des techniques respiratoires, mouvements, étirements, postures, techniques de concentration, relaxation, méditation. Les séances sont construites pour créer un enchaînement fluide qui s'alterne de mouvements et de postures statiques.

Qui : Pour tous
Session : Du 5 juillet au 23 août (6 semaines)
*Prenez note qu'il y aura relâche du 23 juillet au 5 août (vacances de la construction)
Quand : Les mercredis à 18 h 30
Groupe : 8 à 15 participants
Coût : 18 ans et plus : 60 \$ | 17 ans et moins : 45 \$
Lieu : Parc des Cultures
(102, rue Saint-Jacques; derrière l'église)

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier, technicien en loisirs
450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

ATELIERS DE DESSIN AUX CRAYONS DE COULEURS | NOUVEAU*

Ces ateliers s'adressent aux adultes qui désirent apprendre les techniques de dessin aux crayons de couleurs pour créer des œuvres réalistes. Vous apprendrez le coloriage à la trame et sans trait visible, le dégradé, l'estompage, le fondu de la couleur, le gommage, les types de trait, la superposition de couches, la roue chromatique, la théorie des couleurs.

Qui : Adultes
Session : Du 20 septembre au 1^{er} novembre (7 semaines)
Groupe : 3 à 8 participants
Quand : Groupe 1 : mercredi de 13 h 30 à 16 h
Groupe 2 : mercredi de 18 h 30 à 21 h

Coût : 140 \$ / participant
Lieu : Centre culturel du Vieux-Collège, local 25, 2^e étage, (50, rue Saint-Jacques)
Matériel requis : Prévoir l'achat de matériel. Les détails vous seront donnés lors de l'inscription

ATELIERS DE DESSIN AUX CRAYONS À LA MINE*

Qui : Adultes
Session : Du 18 septembre au 6 novembre (7 semaines)
Quand : Groupe 1 : 12 h 30 à 15 h
Groupe 2 : 15 h 30 à 18 h
Groupe 3 : 18 h 30 à 21 h

Groupe : 3 à 8 participants
Lieu : Centre culturel du Vieux-Collège, local 25, 2^e étage, (50, rue Saint-Jacques)

Matériel requis : papier à dessin, crayons à la mine pour le dessin, gomme à effacer et règle

*INFORMATION ET INSCRIPTION :

Daniel Lamarre | 450 397-0703 | 514 922-2968
dani.lamarre5@gmail.com



L'Institut de taoïsme Fung Loy Kok vous invite à pratiquer le Tai Chi, un art accessible à tous axé sur le maintien et le recouvrement de la santé.

Qui : Pour tous
Session : Du 26 juin au 28 août
Quand : Les lundis de 19 h à 20 h
Coût : **Gratuit**
Lieu : Parc des Cultures (102, rue Saint-Jacques; derrière l'église)



INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

Pour plus d'informations sur l'organisme offrant gratuitement ce cours d'initiation : www.taoist.org

HOCKEY MINEUR | PÉRIODE D'INSCRIPTION TARDIVE

Du 31 juillet au 11 août, à la mairie de Saint-Jacques, se tiendra la période d'inscription tardive pour le hockey mineur. Le formulaire d'inscription et la liste des frais inhérents sont disponibles sur le site Internet de l'Association de Hockey mineur Joliette/Crabtree au www.ahmjc.org

TERRAIN DE TENNIS

Les terrains de tennis sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles à la réception de la mairie.

Les terrains de tennis sont réservés tous les lundis et mardis de 13 h 30 à 16 h du mardi 4 juillet au lundi 14 août pour la tenue de cours de tennis pour les jeunes de 5 à 14 ans. Toute autre plage horaire est libre et accessible à tous!

COURS DE TENNIS

- Qui : Les jeunes de 5 à 14 ans
- Session : Mardi 4 juillet au lundi 14 août (6 semaines, 2x semaine)
- Quand : Les lundis de 13 h 30 à 14 h 45 pour les 5 à 8 ans et de 14 h 45 à 16 h pour les 9 à 14 ans
- Les mardis de 13 h 30 à 14 h 45 pour les 5 à 8 ans et de 14 h 45 à 16 h pour les 9 à 14 ans
- Coûts : 115 \$ (plus taxes applicables)
- Lieu : Terrain de tennis du parc Aimé-Piette
- Équipement requis : Raquette de tennis
- **INFORMATION ET INSCRIPTION :** Vincent Grenier
- 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

TERRAIN DE PÉTANQUE

Les terrains de pétanque sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles à la réception de la mairie.

Les terrains de pétanque sont réservés tous les mardis soirs du 2 mai au 20 août pour la tenue de joutes du Club de pétanque de Saint-Jacques. Le Club a également planifié 7 tournois pour cet été : dimanche 28 mai, les samedis 17 et 24 juin, dimanche 16 juillet, dimanche 20 août, lundi 4 septembre et dimanche le 17 septembre. Toute autre plage horaire est libre et accessible à tous!

LOISIRS



OUVERTURE DES JEUX D'EAU AU PARC AIMÉ-PIETTE

La Municipalité de Saint-Jacques est fière d'annoncer l'ouverture officielle des jeux d'eau dans le parc Aimé-Piette. On y compte environ 10 jeux d'eau pourvus d'équipements variés avec jets au sol ou en cascade, pour des heures de jeux tout au long de la période estivale! Les heures d'ouverture sont de 9 h jusqu'à la tombée du jour. Comme aucune surveillance ne sera assurée par la Municipalité, la supervision d'un adulte est obligatoire et certaines règles s'appliquent.

LA BOÎTE À JEUX LIBRE

Si jamais vous avez des articles de sport ou autres qui ne vous servent plus, vous pouvez les apporter au parc Aimé-Piette et les laisser dans la boîte afin de la bonifier. Tous pourront en profiter!

La Boîte à jeux libre est disponible dès maintenant au parc Aimé-Piette!

Amusez-vous bien et n'oubliez pas de remettre les articles dans la Boîte à jeux afin d'en faire bénéficier autant de monde que possible!

CINÉMA
plein air

11 août | 21 h | Parc Aimé-Piette

Breuvages et collations en vente sur place

LE LIVRE DE LA JUNGLE

LE 13 AVRIL AU CINÉMA

EN 3D, REAL D 3D ET IMAX 3D

Disney

CAST: BILL MURRAY, BEN KINGSLEY, IDRIS ELBA, LUPLITA NYONGO, SCARLETT JOHANSSON, GIANCARLO ESPOSITO, CHRISTOPHER WALKEN, NEEL SETHI

ENCORE QUELQUES PLACES AU CAMP DE JOUR POUR LA SAISON ESTIVALE 2017!

Communiquez avec Vincent Grenier, technicien en loisirs | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

SERVICE CULTUREL |

Bibliothèque

Marcel-Dugas

Bienvenue à la bibliothèque Marcel-Dugas!

HORAIRE D'ÉTÉ | Lundi 13 h à 18 h | Jeudi 13 h à 20 h
Mardi 10 h à 18 h | Samedi 10 h à 13 h



À partir du 26 juin, l'horaire d'été sera bonifié. Il sera possible de profiter de votre service municipal le mardi en avant-midi ainsi que le samedi.

Passion lecture

NOUVEAUTÉS DOCUMENTAIRES :

Revenir au monde de Nicole Bordeleau

La thérapie de la garde-robe de Mélisa Beaudry

Boucar disait... Pour une raison X ou Y de Boucar Diouf

Un zeste d'éternité : à la recherche du bonheur de Jacques Salomé

Objectif zéro déchets : un projet collectif de Marlène Hutchinson

NOUVEAUTÉS ROMANS :

Chez Gigi : le petit restaurant du coin de Rosette Laberge

Fendre l'armure d'Anna Gavalda

Chaos de Patricia Cornwell

Les pièges de l'exil de Philip Kerr

Tous les deux de Nicholas Sparks

Jusqu'à l'impensable de Michael Connelly



Hé les jeunes!

PENDANT LE CONGÉ, VENEZ
DÉCOUVRIR UNE PANOPLIE D'HISTOIRES

Les dragouilles en vacances!

Le prince des Serpents d'Alain M. Bergeron

La vie quand même un peu compliquée d'Alex Gravel-Côté

Pax et le petit soldat

Le tome 7 de la série La Louve des mondes de Thorgal
Raconte-moi l'Expo 67

Le facteur de l'espace de Guillaume Perreault

Le tome 2 des Zintrépides d'Alain M. Bergeron

Nous avons aussi plusieurs nouvelles bandes-dessinées à découvrir !



Marcel-Dugas

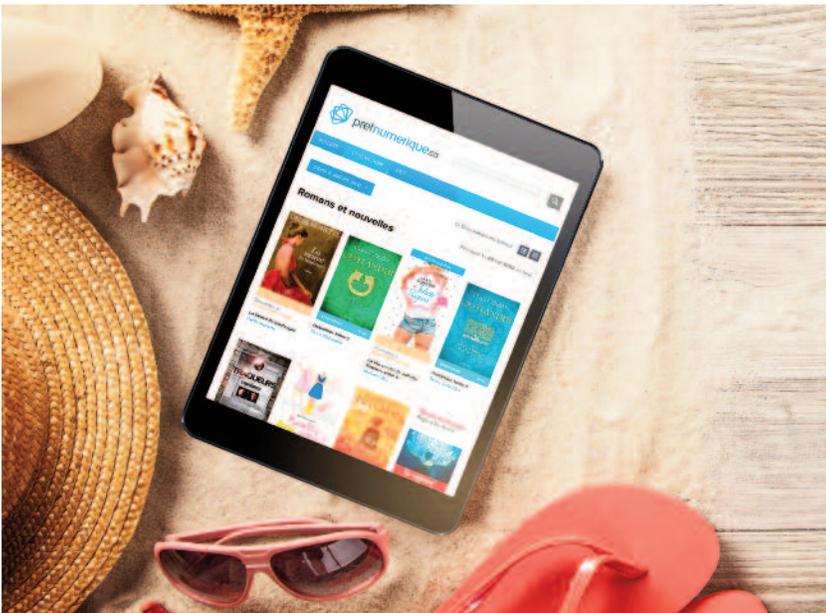
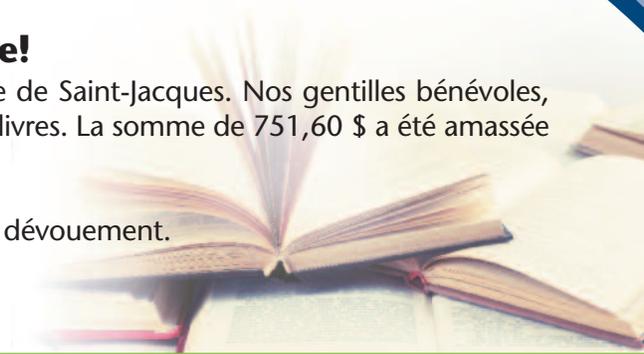
VENTE DE LIVRES

751 fois merci pour jeunes Jacobins et la culture!

Le jeudi 18 mai dernier avait lieu la vente de livres usagés à la mairie de Saint-Jacques. Nos gentilles bénévoles, Nicole Éthier et Luce Archambault, ont élagué et classé plus de 3 000 livres. La somme de 751,60 \$ a été amassée et sera entièrement destinée aux activités culturelles pour les jeunes!

Un gros merci à nos érudites du classement, Nicole et Luce pour leur dévouement.

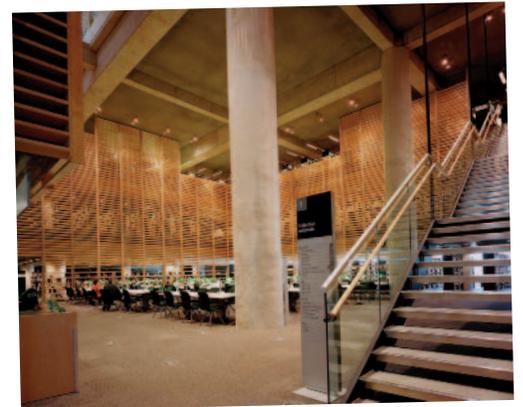
À l'an prochain!



VOTRE **ESSENTIEL
VACANCES**

**EMPRUNTEZ DES LIVRES NUMÉRIQUES
À VOTRE BIBLIOTHÈQUE**

C'EST GRATUIT EN TOUT TEMPS



ÉVÉNEMENT SPÉCIAL GRATUIT

Le **samedi 8 juillet**, nous vous invitons à aller visiter la Grande Bibliothèque de Montréal.

Le départ en autobus se fera à la mairie à 9 h et le retour est prévu pour 16 h.

APPORTEZ VOTRE LUNCH
(des restaurants sont à proximité)

L'inscription est obligatoire puisque le nombre de places est limité.

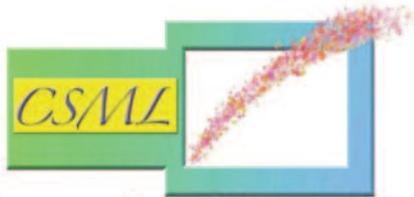
VOS ORGANISMES

FESTIVAL MÉMOIRE ET RACINES

Le Festival Mémoire et Racines est reconnu au Québec comme un événement rassembleur qui ne cesse de s'accroître. Folklore, chant, danse et contes sont au programme de ce festival présentant une soixantaine de spectacles sur 7 scènes. Bien enraciné dans son milieu, il détient un potentiel d'attractions touristiques remarquable dans Lanaudière, région considérée comme le cœur battant de la musique traditionnelle au Québec. Le festival se déroulera les 26 et 27 juillet 2017 au Centre-ville de Joliette et les 28, 29 et 30 juillet 2017 au Parc Bosco de Saint-Charles-Borromée.



Pour plus d'informations, visitez le www.memoireracines.org.



Coopérative de Services Multiples de Lanaudière

COOPÉRATIVE DE SERVICES MULTIPLES DE LANAUDIÈRE

Des ateliers de lecture et d'écriture, de francisation et de stimulation de la mémoire, ainsi que des cours préparatoires d'équivalences secondaire V et des cours d'initiation à l'informatique sont offerts par la Coopérative de Services Multiples de Lanaudière de Sainte-Julienne, à compter du 11 septembre 2017.

Ces cours, à raison de 3 heures par semaine, vous sont offerts **gratuitement** et s'adressent à la population adulte des MRC Montcalm et Matawinie Ouest.

Inscrivez-vous rapidement en téléphonant au 450 831-3333 à compter du 21 août 2017.



ASSOCIATION CARREFOUR FAMILLE MONTCALM

Les ateliers de la petite enfance (0- 5 ans) ainsi que les ateliers offerts aux parents sont maintenant terminés pour la saison. Notre programmation reprendra en septembre prochain!

Prenez note, qu'à compter du 23 juin, nous serons fermés le vendredi jusqu'au 1^{er} septembre. Nous reprendrons le congé de la Fête nationale le lundi 26 juin et le congé de la Confédération sera repris le 3 juillet prochain.

Nous serons en vacances à compter du 21 juillet jusqu'au 6 août inclusivement.

Merci beaucoup pour votre participation et collaboration!

20, Chemin Payette, St-Lin-Laurentides (QC) J5M 0L4
450 439-2669 | 1 877 439-2669

VOS ORGANISMES



LES JEUX DE LA MRC MONTCALM

Les Jeux de la MRC Montcalm vont avoir lieu à la cabane à sucre Constantin Grégoire à Saint-Esprit, les 2 et 3 Août prochain.

Si vous avez 50 ans et plus et vous faites partie du territoire couvert par la MRC Montcalm, c'est-à-dire que vous avez une adresse postale ou payer directement des taxes municipales dans une municipalité de la MRC Montcalm, alors venez compétitionner avec nous en vous amusant tout en faisant honneur à votre sentiment d'appartenance.

Un petit goûter sera servi le matin et il y aura des dîners chauds et froids. Vous pouvez apporter votre repas du midi. Les inscriptions sont de 8 h 30 à 9 h 30 les mercredis et jeudis. L'ouverture des jeux est à 10 h.

VOUS DEVEZ FORMER VOS ÉQUIPES :

1^{re} journée :

- Pétanque, équipe de 3
- Mini-putt, équipe de 2
- Visez juste, individuel
- Fer, équipe de 2
- Dard, équipe de 2

2^e journée :

- Pétanque-atout, équipe de 5
- Poche baseball, équipe de 5
- Bolette, équipe de 2
- Mini-putt, individuel
- Marelle, équipe de 2



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL n° 3074 SAINT-JACQUES

TOURNOI DE GOLF SAMEDI 15 JUILLET Au Club de golf de Crabtree

- Trou d'un coup : Passe de saison en semaine pour la saison 2017 offerte par le Club de golf de Crabtree.
- Trou d'un coup : 10 000 \$ offert par la Caisse Nouvelle-Acadie.

Coût : 90 \$ par joueur (comprend la partie, la voiturette et le repas)

75 \$: par joueur (comprend la partie et la voiturette)

25 \$: repas - Souper au Club de golf : brochette de poulet (inclus une bouteille de vin par *foursome*)

*En cas de pluie, le souper aura lieu et un billet pour un 18 trous vous sera remis pouvant être utilisé n'importe quand en saison selon la disponibilité.

Prix de présence! Un responsable par *foursome*. Réservez tôt!

Roland Beauséjour | 450 839-2871 | 450 559-5774

VOS ORGANISMES



Popote Montcalm

Repas congelés faits maison et mets préparés
à petits prix disponibles dans Montcalm !

*Livraison à votre domicile par des bénévoles selon certaines conditions

Pour plus d'informations ou pour faire provision de vos repas congelés :

450 839-3118 ou sans frais 1 888 839-3440 **poste 224**

27, rue St-Louis, St-Esprit (Lun-Ven 9h-12h / 13h- 16h)

*Veuillez appeler avant de venir chercher votre commande

Menu disponible en ligne :

www.rbmontcalm.com/MenuPopoteMontcalm.htm



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Le Comité FADOQ de l'Amitié Saint-Jacques vous souhaite un très bel été et sera heureux de vous revoir à nos activités dès septembre!

Le renouvellement annuel des cartes aura lieu la dernière semaine du mois d'août. Pour les membres qui ont leur cartes au régionale, il est possible de la renouveler avec la FADOQ de l'Amitié Saint-Jacques.

Judi 20 juillet | 20 h 30 :

La comédie « Boeing, Boeing »
Théâtre Hector-Charland, L'Assomption
Départ de Saint-Jacques en autobus

Vendredi 18 août :

Voyage à Gatineau aux Mosaïcultures et souper à la
Ferme Rouge
Encore 15 places disponibles avec l'ajout d'un 2^e autobus!
Réservez rapidement!

Denise 450 839-2132 | Roger 450 839-6986

VOS ORGANISMES



100^e anniversaire DE NOTRE ÉGLISE!

En 2018, notre église fêtera son 100^e anniversaire de construction. Pour l'occasion, le calendrier municipal *Saint-Jacques d'autrefois* portera sur la majestueuse église de Saint-Jacques.

Si vous avez des photographies de l'ancienne église, de l'église actuelle et/ou d'événements reliés à l'église, ancienne ou actuelle, veuillez les faire parvenir à la Mairie à l'attention de :

Mme Karine Vézina, agente de communication
communication@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7661.

Le comité du 100^e anniversaire

AVIS DE RECHERCHE

La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-L'Acadie est à la recherche de personnes, concessionnaires d'un lot au cimetière de Saint-Jacques.

Concessionnaires	Numéros de lot	Dernière adresse connue
Antoinette Jasmin (Piquette)	Lot 26 Rangée 5	3585, boulevard Décarie, Montréal
Germaine Granger (Magloire)	Lot 29 Rangée 8	6254, rue Châteaubriand, Montréal
Ulric Granger	Lot 31 Rangée 8	adresse inconnue
Madame Roland Gaudet	Lot 49 Rangée 11	1163, rue Notre-Dame, Joliette
Alcide Leblanc (décédé 1987)	Lot 35 Rangée 14	adresse inconnue

Si vous connaissez l'une des personnes inscrites sur cette liste (ou descendants), veuillez lui demander de communiquer avec nous sans tarder.

102, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3434 | Courriel: paroisse.n-d-acadie@videotron.ca

RAPPEL

Les couleurs de bacs désignent le type de collecte. Les matières mises dans le mauvais bac ou dans un bac peinturé à la main ne seront pas collectées.



Recyclage

Ordures

Matières organiques

Nous désirons rappeler aux citoyens que lors de la collecte des matières résiduelles, s'il y a bris de bacs ou que le camion a oublié de ramasser vos déchets, la Municipalité doit être informée le plus rapidement possible en communiquant avec Anne-Marie Forest au 450 839-3671, poste 7600. La Municipalité n'est pas responsable du bris des bacs mais elle doit en être informée le plus rapidement possible afin de communiquer avec EBI.

ÉCOCENTRE

Du 22 avril au 4 novembre 2017, les citoyens de Saint-Jacques peuvent aller porter les matériaux et objets encombrants qui sont refusés lors de la collecte des ordures ménagères, à l'écocentre de Sainte-Julienne et ce, **gratuitement** et sans limites de visite.

Une preuve de résidence est exigée en tout temps (permis de conduire ou compte de taxes). Les entrepreneurs qui effectuent des rénovations résidentielles, sur le territoire des municipalités membres, doivent présenter une copie du permis de rénovation à la réception du site. Notons que seuls les résidus générés dans le cadre d'activités domestiques et non lucratives sont acceptés.

Heures d'ouverture

Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi de 8 h à 16 h

Dimanche de 8 h 30 à 12 h

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

Collecte des matières recyclables (bac bleu)

Collecte spéciale de feuilles et gazon

Collecte de sapins naturels

Collecte des matières organiques (bac brun)

Collecte des encombrants

Jour de collecte des RDD (20 mai)

Collecte des ordures ménagères

Vente-débaras (20 au 22 mai)

Congés fériés